

VILLE DE DOUAI
Service démocratie participative
Tél. 03.27.93.59.03
democratieparticipative@ville-douai.fr

CONSEIL DE QUARTIER « CARNOT-GARE / LA CLOCHETTE »
COMPTE RENDU DE LA REUNION DU MERCREDI 22 MARS 2023
18H30-20H45 – MDA Gounod – Avenue Gounod

Etaient présents :

- Mme Khadija AHANTAT, adjointe au Maire chargée des relations avec les associations caritatives, référente des quartiers « Frais-Marais », « Carnot-gare/la Clochette »

Collège habitants :

- M. Jimmy BIA
- M. Pierre BOLLART
- Mme Corinne CARTON
- Mme Marie-Anne DUFRENNOY
- M. Alexy DUVAUT-ROBINE
- Mme Michèle POURADE
- M. Francis FREMAUX
- Mme Anaëlle GOTHIERE
- Mme Christine MAURY

Collège associations :

- M. Djamel CHERIF, la bouée des jeunes
- M. Antoine JOUVENEAU, association des locataires Douai centre-ville Norvèie
- Mme Bernadette CAPELLE, directrice du service démocratie participative

Etaient excusés :

- M. Hassan ADERDOUR
- Mme Claire CADART
- M. Daniel SELLIER
- M. Moustapha VOISIN

Etaient absents :

- M. Maxime DECUPPER-LAUD, conseiller municipal, délégué aux événements sportifs et au quartier « Carnot gare / La Clochette »
- Mme Maryline CANIVET
- Mme Sophie WILLOT, le pré d'Anchin

Etait également présente :

- Mme Odile LE VEN, Directrice générale adjointe – Maisons et Cités

Mme AHANTAT souhaite la bienvenue à chacun et chacune et plus particulièrement à Mme Michèle POURADE qui rejoint le conseil de quartier en tant que membre désigné par les élu.es.

Mme AHANTAT remercie Mme LE VEN, directrice générale adjointe de Maisons et Cités d'avoir accepté son invitation pour venir présenter le futur siège social du bailleur.

Mme AHANTAT propose de démarrer la réunion en donnant la parole à Mme LE VEN.

I – IMPLANTATION DU SIEGE SOCIAL DE MAISONS ET CITES A LA CLOCHETTE

Mme LE VEN remercie Mme AHANTAT de l'avoir conviée à cette réunion du conseil de quartier.

Mme LE VEN s'appuie sur un diaporama pour présenter le « LUM », futur siège social de Maisons et Cités. Le document sera transmis aux membres du conseil de quartier.

Au fur et à mesure de la présentation, un échange se fait avec les personnes présentes.

Mme LE VEN insiste sur le fait que le « LUM » correspond au souhait d'avoir un projet qui s'intègre dans l'environnement du quartier de La Clochette, sans être ostentatoire. Le bâtiment sera sobre et accueillant. L'objectif recherché par Maisons et Cités est d'avoir un équipement moderne tout en conservant ses moyens financiers pour réhabiliter les logements. L'intérieur est réalisé sur le principe du « flex office » c'est-à-dire qu'il n'y aura pas de bureau attitré aux collaborateurs qui seront présents. Le bâtiment bénéficie du label « bepos » et du label « well ». Le bâtiment disposera d'un amphithéâtre pouvant accueillir 250 personnes.

C'est un projet qui est en réflexion depuis 4 ans avec un permis de construire déposé en 2020. La réflexion s'est faite avec l'ensemble des collaborateurs de Maisons et Cités.

Le bâtiment sera sur 7000 m² permettant de regrouper 5 établissements administratifs. Les 2 antennes accueillant du public, celles de Masny et de Sin le Noble resteront là où elles sont.

Certains membres du conseil de quartier s'inquiètent sur le flux de voitures qui sera généré. Mme LE VEN répond que les 300 collaborateurs ne seront pas présents en même temps. Un parking de 142 places est prévu avec le bâtiment. Maisons et Cités prévoit une sensibilisation de ses collaborateurs sur la mobilité douce notamment sur l'utilisation de vélos électriques. Un travail est également mené avec le syndicat des transports. La future passerelle sera aussi un atout supplémentaire pour faciliter les transports en commun, notamment avec la proximité de la gare.

Des membres du conseil de quartier informent Mme LE VEN que certains habitants de La Clochette (voire d'autres quartiers) penseront qu'ils pourront rencontrer plus facilement un interlocuteur pour évoquer leurs problématiques de logement. Mme LE VEN les remercie et en informera ses collaborateurs. Elle précise que le LUM n'a pas la fonction d'agence. Le service « ventes » sera intégré au LUM.

L'emménagement est prévu entre le 9 et le 16 juin prochain. L'inauguration du LUM est fixée au vendredi 7 juillet à 17h. Le conseil de quartier Carnot-gare/La Clochette y sera convié.

Mme AHANTAT et les membres du conseil de quartier remercie Mme LE VEN pour la richesse des explications tant sur l'historique du patrimoine de Maisons et Cités que sur la future implantation du LUM et d'éventuels projets communs pour animer le quartier de La Clochette.

Mme AHANTAT propose de poursuivre la réunion selon l'ordre du jour établi.

II – MODE DE COMMUNICATION DU CONSEIL DE QUARTIER

Mme AHANTAT informe de la réunion du groupe « communication » qui s'est tenue le 13 mars dernier.

Au cours de cette rencontre, les membres présents du conseil de quartier ont acté :

- La création d'un groupe « WhatsApp » avec M. ADERDOUR comme administrateur
- La réalisation d'un flyer
- La rédaction d'un article dans le magazine Douai Notre Ville. Sur ce point, Mme AHANTAT va en discuter avec ses collègues adjoints de quartier. Mme CAPELLE signale qu'il faut que le service communication soit associé à la démarche.
- La prochaine rencontre de ce groupe est prévue le lundi 27 mars à 18h30 à la maison des associations Gounod, à La Clochette.

III – PRESENTATION DE LA FORMATION DES MEMBRES DES CONSEILS DE QUARTIER

Mme AHANTAT demande à Mme CAPELLE de faire un retour sur la réunion de présentation du 16 mars 2023.

La municipalité s'était engagée dans une amorce de formation en octobre 2021 avec Patrick NORYNBERG. Dans sa volonté de voir les conseils de quartier monter en compétence, la municipalité a souhaité développer ce partenariat. Ainsi, en 2023, 10 modules correspondant à des thématiques différentes sont proposés, entre le 6 avril et le 1^{er} juillet.

Jeudi 16 mars, M. NORYNBERG a fait une présentation globale à l'ensemble des 8 conseils de quartier.

L'idée est de former des groupes d'une vingtaine de personnes, tous quartiers confondus, afin qu'ils puissent à leur tour transmettre et échanger au sein de leur propre conseil de quartier.

Les modules sont d'une durée de 2 heures. Ils se dérouleront soit à 15h, soit à 18h30, soit le samedi matin. Un module se fera en visio conférence.

Mme CAPELLE demande aux membres des conseils de quartier de se positionner sur ces modules avant le 29 mars afin de pouvoir organiser au mieux ces ateliers.

IV – INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

1) Bilan « collecte des sapins » :

A la demande de Mme AHANTAT, Mme CAPELLE informe que 947 sapins ont été récoltés cette année entre le 29 décembre 2022 et le 22 janvier 2023, dont 67 place Carnot et 28 rue Fauré à La Clochette.

10 « enclos » spécifiques étaient installés sur la ville : place de Meaux, place de la convivialité, cimetière des 3 faubourgs, mairie annexe du faubourg de Paris, place du Barlet, place Carnot, quai Devigne, rue Fauré, place de la batellerie, parking de la Fac de droit.

Mme AHANTAT rappelle que c'est un membre du conseil de quartier de Carnot gare qui est à l'origine de ce projet. La demande du devenir des sapins après les fêtes de Noël avait été prise en compte par le service jardins et cadre de vie qui l'a traduit en un projet opérationnel sur l'ensemble de la ville.

2) Bilan « cirque du nouvel an » :

A la demande de Mme AHANTAT, Mme CAPELLE fait un point sur le cirque du nouvel an qui s'est déroulé du 11 au 22 janvier 2023.

Sur les 9 séances, 5634 tickets ont été distribués sur les 7200 possibles. Au cours des 23 ½ journées d'inscription, 1465 personnes ont été accueillies.

Au cours de la permanence d'inscription qui s'est tenue à la Clochette, le 4 janvier matin, 163 tickets ont été distribués.

3) Fresque Place Carnot :

Un membre du conseil de quartier revient sur un projet de fresque qui avait été évoqué il y a plusieurs années mais qui n'avait pas pu être réalisé d'une part parce que le propriétaire du mur n'y était pas favorable et d'autre part parce que le mur choisi n'était pas sain.

L'idée d'une fresque continue son chemin. Le mur envisagé serait celui à l'angle avec la rue Fortier.



4) Rue du Clocher St Pierre :

Un membre du conseil de quartier s'inquiète sur le devenir de la plus ancienne maison de Douai située rue du Clocher St Pierre d'autant que son état se dégrade.



5) Braderie à la Clochette :

La question d'une prochaine braderie à La Clochette est posée.

Mme AHANTAT informe qu'une nouvelle association est en cours de création sur le secteur de La Clochette et qu'elle pourrait porter cette braderie en juin.

Mme CAPELLE précise que désormais, il y a un dossier unique de demande d'organisation d'événement sur le site de la ville. Ce document regroupe toutes les demandes (qu'il s'agisse de matériel, d'occupation du domaine public, de buvette,...) et il doit impérativement être déposé, en ligne, avant les 3 mois de la date effective de l'événement.

6) Boîtes à livres :

Un membre du conseil de quartier informe que la boîte à livres de la Clochette s'est affaissée en raison de son poids.

Un membre du conseil de quartier souhaite savoir si la boîte à livres du parc Bertin qui a été retirée à l'occasion des travaux de clôture sera de nouveau réinstallée.

Mme AHANTAT précise que la bibliothèque municipale qui gère ses équipements réfléchit sur les emplacements actuels de ces boîtes à livres.

L'ordre du jour étant épuisé, Mme AHANTAT remercie les membres du conseil de quartier pour leur participation active. La réunion se termine à 20h45. La prochaine rencontre est fixée au mercredi 28 juin 2023 à 18h30, salle Faveau des salles d'Anchin – rue Fortier.